

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres  
du conseil : 9  
En exercice : 9  
Qui ont pris part à la  
réunion : 5

SÉANCE DU MARDI 22 FEVRIER 2023

Date de convocation :  
13 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux février à dix-sept heures trente, réuni en séance, les membres du Conseil d'Administration au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'Aiguillon, salle du Jumelage, sous la présidence de Monsieur Christian GIRARDI, Président du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Étaient présents : 5

MM. Christian GIRARDI, Valérie BIDET, Catherine LARRIEU, Claudette PICARD, Dominique REAU

Étaient absents : 4

MM. Marie-Thérèse LIPIN, Brigitte LEVEUR, Danièle POLONI, Annick PAPON

Objet de la  
délibération

Assistaient également à la séance :

MM. Martine BEVILACQUA - Directrice du CCAS-, Flora BOULBES - Agent social- Daniela RIBEIRO DOS SANTOS - Stagiaire BTS ESF.

Finance -  
Comptabilité

Secrétaire de séance : Mme Martine BEVILACQUA

Prix facturé aux  
bénéficiaires du

φφφφφφφφ

Monsieur le Président présente :

service de portage de  
repas

En avril 2022, le traiteur OSSARD qui prépare les repas pour le service de portage de repas nous a informé d'une augmentation du coût du repas passant de 6.90€ à 7.60€ (soit 10%).

A la date du 01 février 2023, le Traiteur OSSARD nous informe d'une nouvelle augmentation. Le prix du repas passe de 7.60€ à 9.50€ soit une hausse de 20%.

Au vu de cette nouvelle hausse, le CCAS ne peut pas être déficitaire, il convient d'étudier une réévaluation du prix du repas facturé.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d'Administration d'aligner le prix facturé aux bénéficiaires sur le prix facturé par le traiteur.

Publié le

Après en avoir délibéré,  
le Conseil d'Administration, a décidé

5 voix pour  
0 voix contre  
0 abstention

- D'AUGMENTER le prix facturé aux bénéficiaires du portage de repas qui passera à 9,50€ dès le 1<sup>er</sup> mars 2023.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que  
dessus,

Pour copie conforme,

Le Président,  
Christian GIRARDI

